

Le bulletin n° 53 août 2020

Démocratie & Justice

RCN

years on

RAPPORT ANNUEL 2019

25 ans!



Editeur responsable : Eric Gillet

Rédaction : l'équipe de RCN J&D



Appel à contributions et suggestions:

Pour toute contribution, suggestion ou remarque, veuillez nous contacter à l'adresse : info@rcn-ong.be

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de RCN Justice & Démocratie et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position d'un de nos bailleurs.

©RCN Justice & Démocratie, tous droits réservés

Août 2020

www.rcn-ong.be

Publié en Belgique

Illustrations de couverture

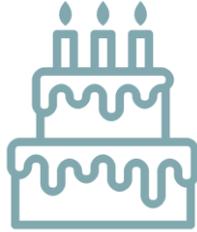
1. « Au-delà des angoisses » de Auroch
2. « Vathia » de Laurence Burvenich
3. Œuvre de Costa Lefkochir
4. Œuvre de Baminla Timothée Lambony
5. « La Fureur » de Tidjani
6. « Years On » de Bruce Clarke
7. Œuvre de MAMPUYA
8. « Les mots oubliés » de KAREN,
9. « Ouvertures » de Jacqueline Stokart
10. « Pouvoir » de Aimé MPANÉ
11. « Confidance » de Harouna Ouedraogo
12. « Suprématisme » de KASIMIR MALEVICH
13. Œuvre de Frank Dikisongele
14. « La Pileuse » de Rhode Makoumbou
15. « Africa » de Patrick Thomas
16. « Ramata » de Charlotte Derain
17. Œuvre de Rhode Bath-Schéba MAKOUMBOU
18. « The Key » de Jackson Pollock
19. Œuvre de Charles Mutangawa
20. Œuvre de Jacqueline Stokart
21. Extraits d'une œuvre de Nú Barreto,
22. Œuvre de Tchuakio
23. « La visite » de Marie-Geneviève Morin (pseudonyme M)
24. « Trouble » de Bruce Clarke
25. Œuvre de Gerry Nginamau

Table des matières

Liste des acronymes	iii
Editorial	iv
1. Présentation générale : RCN J&D dans le monde.....	1
2. 2019 en chiffres.....	2
3. Nos pays d'intervention	3
République Démocratique du Congo	4
Burundi.....	6
Belgique	9
Maroc.....	11
Rwanda	13
4. Finances	17
5. Remerciements aux donateurs, partenaires et réseaux.....	19
6. Qui sommes-nous ?.....	20
7. Nos coordonnées	22

Liste des acronymes

AFJB	L'Association des Femmes Juristes du Burundi
ASF	Avocats Sans Frontières
CA	Conseil d'Administration
CAFOB	Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi
CEMPA	Cellule éducative de la Maison de la Prévention d'Auderghem
CHU Mohammed VI	Centre Hospitalier Universitaire Mohammed VI
DGD	La Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire
FDLR	Forces Démocratiques de libération du Rwanda
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
J&M	Justice et Mémoire
MARC	Méthodes alternatives de résolution des conflits
OAG 2000	Oujda Ain Ghazal 2000
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONGE	Organisation Non Gouvernementale Etrangère
RCN J&D	RCN (Réseau Citoyens-Citizens Network) Justice et Démocratie
RDC	République Démocratique du Congo
RTBF	Radio-télévision belge de la Communauté française
SPJR	Strenghtening Proximity Justice in Rwanda
UBU	Ubutabera Bwerege Umuturage
VBG	Violences Basées sur le Genre



Editorial

L'année 2019 confirme à quel point les contextes des pays, dans lesquels RCN Justice & Démocratie apporte un soutien à la reconstruction des systèmes judiciaires, diffère selon la proximité des élections à tenir ou tenues et selon leur histoire depuis les indépendances. Le Rwanda et la communauté internationale partagent cette année la mémoire du génocide des Rwandais Tutsi, que ce soit par les commémorations au Rwanda ou en Belgique, ou que ce soit par le procès et la condamnation pour crime de génocide d'un de ses principaux auteurs. Le Burundi reste marqué par la division ethnique malgré les accords d'Arusha et l'appui de la communauté internationale à sa reconstruction. Paradoxalement, le retrait des ONG, faisant suite à leur posture relative à des quotas ethniques dans la composition de leur personnel, a relancé la question du partenariat puisque RCN J&D a développé une stratégie d'appui à la société civile et en particulier à certains de ses acteurs sans équipe d'expatriés à demeure.

La qualité du partenariat a été en outre l'objet d'un audit spécifique qui indique la capacité de RCN J&D de se positionner de moins en moins comme acteur du développement et de plus en plus comme accompagnateur de processus de changement des systèmes judiciaires. A plusieurs titres : d'une part, la question de l'État de droit étant posée également en Europe, il s'agit donc plus de la partager que d'énoncer des solutions pour les autres quand on doit encore réinventer les siennes. D'autre part, si le changement de comportement était compris comme celui des autres, c'est-à-dire de nos partenaires et pas le nôtre, nous tomberions dans le piège qui consiste à modifier les mots sans les usages. RCN J&D n'a pas fait l'impasse du changement en entamant une analyse de son organisation et de son mode de fonctionnement. Nous parions qu'un système plus horizontal de management aura un impact sur le partenariat également envisagé comme co-responsable de la gestion des fonds publics, c'est-à-dire in fine l'argent des citoyens. N'oublions pas que les fondateurs ont nommé notre ONG en se référant explicitement aux citoyens. La fragilité du lien entre l'ONG et ces citoyens sera également diminuée par la nouvelle organisation en 2020.

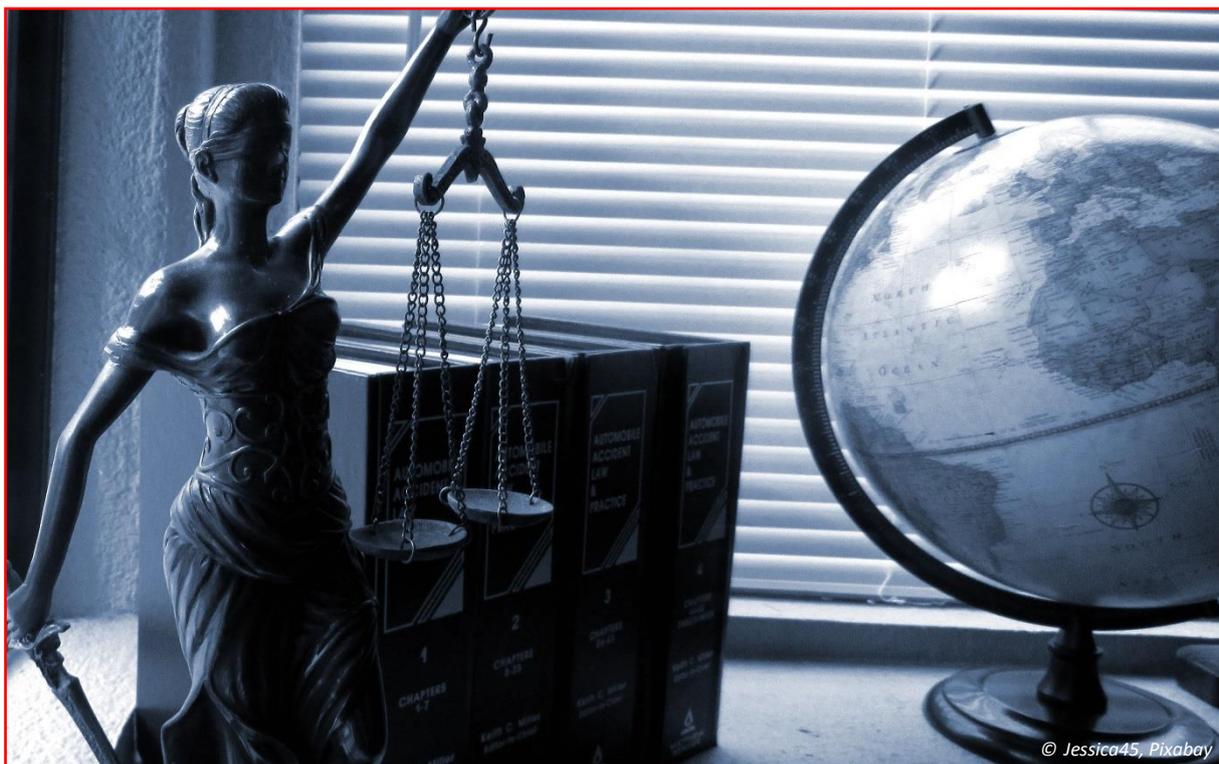
Sur les terrains d'action de RCN J&D, ce rapport a retenu les témoignages de nombreux acteurs et bénéficiaires de nos programmes dont les bailleurs sont présentés en rubrique « finances ». Une constante : la lutte contre les violences faites aux femmes (Maroc, Burundi, Rwanda...). Les mouvements de défense des femmes ont beaucoup œuvré cette année dans le monde : là aussi le partenariat entre les hommes et les femmes prend tout son sens. Une innovation : la lutte contre la

corruption en RDC via le renforcement des capacités de résistance des acteurs de la justice à la corruption plutôt que par un verrouillage des moyens de violer la loi. L'expérience nous dira si la voie est juste. Elle est en tout cas parfaitement dans la ligne d'un partenariat co-responsable et d'un renforcement de la société dans ses droits et devoirs vis-à-vis de l'Etat. Les activités menées en Belgique ont ciblé principalement les jeunes et leur formation à une meilleure connaissance des phénomènes de violence de masse grâce aux témoins des générations qui en ont souffert et qui énoncent des messages d'humanisation et de prévention.

Les résultats de la « reconstruction des Etats après des crises » peuvent être l'objet de découragements, de sentiments de répétition. Les sentiments sont alors teintés d'une perception de vanité, celle des efforts de tous les opérateurs, que ce soient les ONG, les bureaux d'études, les agences d'exécution ou les autorités nationales, ou encore d'impuissance face aux forces prédatrices, notamment les pouvoirs privés qui réduisent le champ politique à un théâtre d'ombre.

Dans ces cas-là, l'optimisme ne suffit pas. Les philosophes nous rappellent que « le conflit est père de toutes choses » et que la vie ensemble ne se conçoit donc sans conflit...sans crise. Le même mot grec qui a donné « crise » signifie à la fois trancher et juger. La fonction de juger est donc bien celle de ramener à la raison et la Raison est ce qui fonde, comme le rappelle P. Legendre la vie de notre espèce. La justice se penche sur les abîmes des conflits et nous dispense, si elle fonctionne, d'y retomber. Voilà pourquoi sa reconstruction est un combat et la criminalité un indicateur de sa refondation. Cette refondation passe par la connaissance en partenaires de l'histoire de cette justice. Nous l'avons trop oubliée pour ne pas devoir y revenir. Cela touche le sujet de la mémoire que traite le programme « Europe ». Et renvoie à la mémoire de la colonisation. RCN J&D pourra être un acteur de la mémoire de la justice dans les pays des grands Lacs, tant notre ONG a questionné celle-ci depuis sa fondation il y a 25 ans. Parce que si nous ne pensons pas au passé, celui pense à nous. Encore une fois, « *si c'est là c'est ici* ».

Pierre Vincke, *Administrateur*



1. Présentation générale : RCN J&D dans le monde

Créé au lendemain du génocide des Rwandais Tutsi commis au Rwanda, RCN Justice & Démocratie est une ONG belge qui mène depuis 1994 des projets de reconstruction de l'Etat de droit dans différents pays en transition ou en développement.

Nos principes d'intervention

VISION

« Il ne peut y avoir de société sans justice. »

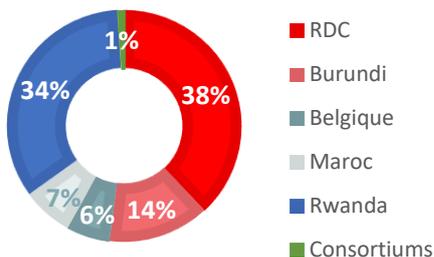
MISSION

« Promouvoir et appuyer une justice de proximité et une justice transitionnelle, ainsi que des pratiques démocratiques dans des sociétés et des états en transition ou en développement et sensibiliser le public européen à la prévention des conflits. »

Pays d'intervention



% BUDGET



2. 2019 en chiffres



105.095
bénéficiaires



5.339
victimes soutenues (assistance
judiciaire, psychologique,
résolution des conflits, etc.)



65.562
personnes sensibilisées aux
Violences Basées sur le
Genre (VBG)



59.761
personnes sensibilisées au
droit (contre la torture, la
corruption, droit foncier)



4.399
personnes sensibilisées aux
méthodes de résolution et
prévention des conflits



348
articles et publications
d'études, couverture des
procès etc.



554
événements d'échange
organisés

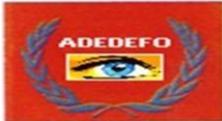


75
formations organisées

3. Nos pays d'intervention



Nos partenaires :



Nos bailleurs :



ODDs :



RDC

Chiffres clés



76 descentes de monitoring dans les cachots



3 formations sur les crimes internationaux et la couverture médiatique des procès liés à ces crimes



45 séances de coaching des acteurs des MARC

Contexte pays

Le nouveau Président Tshisekedi a déclaré dans son discours d'investissement en janvier 2019 que son administration garantirait « à chaque citoyen le respect de l'exercice de ses droits fondamentaux » et mettrait fin à toutes les formes de discrimination, promettant que son gouvernement accordera la priorité à « une lutte efficace et déterminée contre la corruption, [...] l'impunité, la mauvaise gouvernance et le tribalisme ». Dans cette logique, le nouveau président a joué la carte de la concertation et de l'apaisement (i) en représentation à l'international, il a pu rassurer sur sa volonté de « déboulonner le système dictatorial qui était en place » ; (ii) en s'exprimant devant sa population, il a pu lancer ses chantiers prioritaires : l'accès gratuit à l'éducation, le nécessaire changement de mentalités à opérer, la lutte contre la corruption, la nécessité d'une paix à l'Est du pays ou encore sa vision économique d'une RDC riche de ses sous-sols mais devant être également riche de son agriculture ou encore à la pointe de la révolution digitale.

Nos projets

- ▶ Lutte contre les abus de pouvoir et la corruption dans le système judiciaire
- ▶ Lutte contre l'impunité des crimes de masse et diffusion médiatique des procès liés à ces crimes
- ▶ Soutien à la justice de proximité dans la prévention et la gestion des conflits

Notre impact : focus sur le projet KULETA HAKI en soutien au Réseau anticorruption de Lubumbashi



Au titre des actions collectives et externes du réseau anticorruption de Lubumbashi, nous pouvons citer le plaidoyer pour l'autorisation d'affichage des tarifs judiciaires dans les cours et tribunaux de la ville, l'animation d'émissions de radio, l'implication dans les clubs d'écoute sur les tarifs judiciaires et la formation des journalistes et organisations de la société civile, ainsi que la production d'outils de visibilité du réseau Kuleta Haki et la participation à

une conférence sur le thème de la corruption dans le secteur de la justice. Ces actions ont concouru à une meilleure connaissance de la population à l'égard de la corruption, ses manifestations et ses conséquences, de ce qui est légal et ne l'est pas, à une meilleure connaissance des journalistes et de la société civile, à poursuivre, avec les acteurs de justice, le débat sur la corruption dans le milieu judiciaire et démontrer que les actions de résistance sont possibles. Une action de plaidoyer a été menée par le Réseau anticorruption auprès du 1er président de la cour d'appel du Haut-Katanga à Lubumbashi, lequel a donné son accord de principe pour **l'affichage public des tarifs judiciaires**.



« JE NE SUIS PLUS DANS LA CORRUPTION INCONSCIENTE »

Membre du réseau anticorruption de Lubumbashi (Kuleta Haki)

Les témoignages des membres montrent clairement que l'un des postulats du réseau se confirme : agir au sein d'un réseau donne de la confiance, un soutien moral et une entraide pratique indispensables pour pouvoir poursuivre son engagement personnel dans la résistance à la corruption : « une redevabilité réciproque », « je ne suis plus dans la corruption inconsciente », « un réseau interdisciplinaire », « un environnement d'appui », « un cadre d'échange », « comprendre les causes et les conséquences de la corruption », « sensibiliser la haute hiérarchie », « créateur d'espoir », « que les choses peuvent changer ».



Nos partenaires :



Nos bailleurs :



ODDs :



Burundi

Chiffres clés



1.278 victimes de VBG soutenues (assistance psycho-logique, médicale et judiciaire)



103 juges formés sur l'égalité de genre en matière de droits économiques, y compris l'égalité en matière des successions



14.742 personnes sensibilisées aux VBG

Contexte pays

En 2019, la situation sociopolitique et juridique a été difficile pour la majorité des burundais. Malgré une baisse des violations des droits humains (comparé à l'année précédente)¹, l'année 2019 a été marquée par plusieurs arrestations des membres des partis de l'opposition suivies de libérations après quelques semaines voire des mois passés sous les verrous. Un verrouillage politique se fait sentir notamment par des interdictions faites par les pouvoirs provinciaux et communaux aux partis de l'opposition de tenir des réunions accompagnées de menaces contre les opposants, arrestations arbitraires et disparitions forcées.

¹ 212 cas de personnes tuées dont 104 cadavres retrouvés, c'est le contenu du rapport de la Ligue Burundaise Iteka comptant pour le 1^{er} semestre de 2019.

L'environnement de travail des ONG a continué à se détériorer en 2019. L'expiration du délai de réenregistrement des ONG a donné lieu à la fermeture du bureau de certaines ONG dont RCN J&D, ASF, Handicap International (Humanité & Inclusion) après que ces dernières n'aient pas obtempéré à l'ordre du gouvernement burundais de décliner l'identité ethnique de leurs staffs. En mai 2019, l'exécutif burundais a procédé à l'examen d'un projet de décret portant organisation, composition et fonctionnement des comités de recrutement du personnel local dans les ONGE. Ce dernier prévoit la mise en place de comités provinciaux de recrutement composés de 5 personnes dont un représentant de l'ONGE et présidé par le Gouverneur de province ou son délégué.

Notre projet

« Contribuer à l'émergence de communautés apaisées et engagées au Burundi »

Notre impact: focus sur l'assistance judiciaire aux victimes des VBG



« J'ASSISTE LA VICTIME DE VBG PENDANT L'ENQUETE ET L'INSTRUCTION S'IL S'AGIT DES AFFAIRES PENALES ET DEVANT LES TRIBUNAUX S'IL S'AGIT D'AFFAIRES CIVILES ... »

Maitre Georgette NIYUNGEKO, avocate au Barreau de Bujumbura mandatée par le projet pour assister les femmes victimes de VBG devant les tribunaux

Maitre Georgette Niyungeko, pourriez-vous nous parler du projet et expliquer votre contribution ?

« Dans le projet que AFJB exécute en partenariat avec le CAFOB et l'ONG RCN J&D, ma contribution est celle d'assister les victimes de violences basées sur le genre de la province Bururi. Concrètement, ma mission est de m'entretenir avec les victimes ciblées par le CAFOB (1^{er} filtrage) et qui me sont référées par le juriste d'AFJB (2^{ème} filtrage), et de réunir les éléments de la procédure. J'assiste la victime de VBG pendant l'enquête et l'instruction s'il s'agit des affaires pénales et devant les tribunaux s'il s'agit de VBG de nature civile, de saisir la justice, de me constituer partie civile, d'exercer ou de déclencher les voies de recours contre les décisions judiciaires et d'assurer la défense et l'assistance des victimes de VBG en participant à toutes les audiences publiques au cours desquelles les dossiers seront appelés et en aviser le tribunal en cas d'empêchement. Aussi, j'accomplis toutes les diligences requises pour l'avancement du dossier tant au tribunal, au parquet et auprès de tout service public nécessaire pour l'aboutissement de la procédure. J'assure le suivi des dossiers en cours et accompagne les victimes au moment des descentes de constat, d'exécution des jugements et de vérification des juridictions.

Le projet appuie six centres de prise en charge intégré des victimes de VBG, à raison de deux par province. Dans ces centres, outre la présence permanente d'une psychologue au centre, un juriste reçoit les victimes désireuses d'assigner les auteurs devant les cours et tribunaux. Ce juriste établit le contact avec la victime, effectue le premier filtrage et réfère à l'avocat les cas des plus vulnérables en vue de fournir l'assistance judiciaire en me transmettant le récit de la victime. Dans un second temps,

ma descente au centre intégré me permet de m'entretenir avec les cas référés, de convenir d'un plan d'assistance judiciaire et préparer les conclusions à déposer au tribunal. Localement, le suivi du dossier et du plan d'assistance judiciaire arrêté avec la victime est assuré par le juriste tandis que mes descentes sont perlées et sont organisées deux fois le mois par centre.

D'autres services cruciaux sont également offerts à la victime de VBG comme l'assistance psychologique et médicale. La multiplication des VBG est telle que le projet ne peut à lui seul répondre à tous les besoins. »

En 2019, le projet a assuré l'assistance judiciaire de 108 victimes de VBG à raison de 53 cas à Bururi, 37 à Mwaro et 18 à Muramvya.



L'état des 108 cas assistés 2019 est le suivant :

- ▶ **29 dossiers gagnés**
- ▶ **10 perdus**
- ▶ **79 cas en cours**

1.278 victimes ont bénéficié d'une prise en charge intégrée (assistance judiciaire, psychologique et médicale)

- ▶ En 2019, 79.6 % de victimes de VBG interrogées ont indiqué qu'elles ont réussi à s'intégrer dans la communauté, à poursuivre leurs activités habituelles et/ou à récupérer les biens suite à l'assistance (psychosociale, médicale et/ou judiciaire) reçue dans les Centres d'Assistance Intégrés ; soit **une progression de 16.3 % par rapport à 2017**.



105 diffusions de spots radio de sensibilisation, d'information et de prévention des VBG

- ▶ 6 spots VBG dont 1 spot spécifique sur la loi de 2016 portant préventions, protection des victimes et répression des VBG



Nos partenaires :



Nos bailleurs :



ODDs :



Belgique

Chiffres clés



595 élèves sensibilisés aux mécanismes qui mènent aux violences de masse

107 enseignants formés

198 participants aux événements d'échange

Contexte pays

Les résultats des élections fédérales et européennes rendent les polarisations au sein de la société plus visibles notamment à travers le vote massif des jeunes pour des partis comme le Vlaams Belang. Les médias, les réseaux sociaux, des manifestations ou les salles de classe sont devenus autant de théâtres de confrontation des vérités multiples. Cet état de fait révèle un besoin d'histoires positives, d'inclusion, de solidarité qui inspirent la résolution des conflits, la célébration des différences et le vivre ensemble.

Notre impact

Animations scolaires : Presque 600 élèves ont été sensibilisés aux mécanismes qui mènent aux violences de masse. Les témoignages vidéos de quatre personnes ayant vécu des crimes de masse ont eu un effet important sur les élèves. Un moment particulièrement marquant pendant ces ateliers reste le témoignage en classe de Mr Thong Hoeung Ong, victime du génocide cambodgien, avec qui nous avons l'honneur de travailler depuis de nombreuses années. Un nouveau module sur la justice (inter)nationale a également été développé. Il invite à un regard plus nuancé sur la justice et à la compréhension de son rôle difficile mais nécessaire dans des poursuites contre des acteurs de violence de masse.

Formation des enseignants : Notre ambition cette année était d'aller un peu plus loin en proposant un voyage d'échange entre des enseignants belges et rwandais. L'objectif était d'échanger sur les bonnes pratiques et méthodologies en matière de transmission de la mémoire. Ce projet, soutenu par la FWB, a permis aux enseignants belges de mieux comprendre le contexte du génocide des Rwandais Tutsi en rencontrant des acteurs institutionnels et des acteurs issus de la société civile.



Colloque sur la justice et la mémoire : En novembre 2019 la question centrale de cet événement, organisé en collaboration avec la Cellule Démocratie ou barbarie de la FWB, était : « Comment la justice et la mémoire peuvent-elles (mieux) contribuer à la prévention des crimes de droit international et mettre fin à leur banalisation et/ou relativisme ? ». Durant la matinée destinée au grand public, une discussion a été engagée avec un panel reflétant des perspectives d'histoire, de droit et d'une victime sur la question « La justice comme gardienne des droits fondamentaux et balise des interdits ? ». Durant l'après-midi, des jeunes de 5ème et 6ème secondaire ont réfléchi à la place qu'ils pourraient ou voudraient trouver dans le travail de mémoire. Il ressort de ces discussions que :

- ▶ Les jeunes ont un intérêt manifeste pour les questions de justice et de mémoire mais n'ont pas souvent l'occasion de s'exprimer sur ces sujets ;
- ▶ Les jeunes souhaitent davantage écouter « des histoires » et non pas l'Histoire, ils veulent écouter des personnes qui ont directement vécu les violences dont on parle et non des experts ;
- ▶ Les jeunes se voient jouer divers rôles : gardiens de la mémoire, organiser des événements autour des dates commémoratives ou encore continuer à questionner pour mieux comprendre.

Formation des (futurs) acteurs de la justice : Cette formation était appuyée par un film de 3 magistrats qui ont partagé leurs expériences pendant la poursuite des crimes du génocide des Rwandais Tutsi. Un extrait a été diffusé lors d'une émission de la RTBF (« En quête de sens »).



« LA OU ON VIT, ON A QU'UNE MANIERE DE VOIR LES CHOSES. TANDIS QUE SI TU VAS DECOUVRIR LA PLUS GRANDE PAUVRETE OU LA PLUS GRANDE RICHESSE VOUS VOYEZ LES CHOSES DIFFEREMMENT. IL FAUT ESSAYER DE TOUT TESTER DANS LA VIE. »

Jeune de la CEMPA (Auderghem)

Parcours citoyens dans les communes bruxelloises :

Les jeunes de la CEMPA (Auderghem) ont continué leur réflexion sur le vivre-ensemble et ont eu l'occasion de présenter le film qu'ils ont réalisé aux habitants de la commune mais également aux représentants communaux. La diffusion a été suivie d'une discussion sur différentes initiatives qui pourraient favoriser une meilleure cohésion communale. Ceci était l'occasion de poser un autre regard sur des voisins que l'on croise souvent, sans pour autant bien les connaître. Lors de leur rencontre avec le Bourgmestre, les jeunes ont également pu parler de leur place dans la commune et du rôle qu'ils veulent et peuvent y jouer.





Nos partenaires :



Maroc



IGO
Instituut voor
Gerechtelijke Opleiding
IFJ
Institut de Formation
Judiciaire



Nos bailleurs :



ODDs :



Chiffres clés



1.792 participants
d'une activité de
sensibilisation sur
les VBG



18 ateliers
d'échanges



8 victimes
emblématiques
bénéficiaires de
l'assistance judiciaire

Contexte pays

L'entrée en vigueur de la loi 103.13 sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes en septembre 2018, a fait de l'année 2019 une année « test » d'application de ladite loi par les pouvoirs judiciaires notamment les commissions locales et régionales de prise en charge des femmes victimes de violences, et des premières condamnations à des peines alternatives.

Notre impact

Une lecture analytique de 10 décisions judiciaires traitant les cas de violences basées sur le genre dans la Région de l'Oriental, dans le but de relever les tendances des magistrats en matière d'application et d'interprétation de la loi anti VBG, et contribuer ainsi au développement d'une jurisprudence respectueuse et favorable aux droits des femmes victimes de violences basées sur le genre.



Un atelier d'échanges de bonnes pratiques à Oujda entre magistrats marocains et belges sur : « les Violences Basées sur le Genre : quel système de coopération entre les acteurs judiciaires et les acteurs sociaux ? ».

13 centres d'écoute ont renforcé leur mise en réseau et ont développé une approche de travail commune auprès des victimes de VBG. Cela a permis de standardiser et de mutualiser les outils de travail pour promouvoir la qualité des services et des prestations offertes aux femmes et filles victimes de violences basées sur le genre, et d'accompagner les centres d'écoute dans l'élaboration de rapports communs et d'outils d'analyses afin de leur permettre de s'engager efficacement dans des actions de dialogue et de plaider auprès des autorités et des différentes instances.

Violence conjugale : un précédent judiciaire à Oujda

En 2019, un juge du tribunal d'Oujda a condamné un homme à suivre un traitement psychologique dans une affaire de violence conjugale, adoptant ainsi une mesure de sureté personnelle comme peine alternative à la détention. Le tribunal a fait application d'une disposition nouvellement introduite par la loi n° 103-13 relative à la lutte contre les violences faites aux femmes.



LE TRIBUNAL A FAIT APPLICATION D'UNE DISPOSITION NOUVELLEMENT INTRODUITE PAR LA LOI N°103-13 RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES QUI PERMET AU JUGE, EN CAS DE CONdamnATION POUR HARCELEMENT, AGRESSION, EXPLOITATION SEXUELLE, MALTRAITANCE OU VIOLENCES COMMISES CONTRE DES FEMMES, DE DECIDER « LA SOUMISSION DU CONDAMNE A UN TRAITEMENT PSYCHOLOGIQUE ».

L'article 88-1 de la loi sur les violences faites aux femmes donne ainsi lieu à ses premières applications prétorienne au tribunal de première instance à Oujda. La décision constitue en elle-même une première. Interrogé par la police, le mari reconnaît avoir « giflé » sa femme. Sur ces aveux, le parquet a enclenché une poursuite contre le prévenu, qui sera jugé pour « coup et blessure à l'encontre de l'épouse ». L'action publique restera engagée malgré « le désistement » de plainte déposé plus tard par la victime, elle et son mari étant parvenus à une « conciliation ». L'époux est reconnu coupable de coups. Il devra surtout suivre, pendant 6 mois, un « traitement psychologique approprié » à l'hôpital de la santé mentale et des maladies psychiatriques (CHU Mohammed VI à Oujda). Cette décision invoque ainsi le caractère préventif de cette mesure de sureté personnelle.



Nos partenaires :



Nos bailleurs :



ODDs :



Rwanda

Chiffres clés



3.838 victimes/
présumées
victimes
soutenues



55.618
personnes
sensibilisées
au droit



486 conciliateurs des
comités Abunzi formés
aux méthodes de
résolution et de
prévention des conflits

Contexte pays

L'année 2019 a été marquée par quatre faits majeurs : i) les tensions croissantes entre le Rwanda et l'Ouganda, ii) les activités liées à la commémoration des 25 ans du génocide des Rwandais Tutsi, iii) la question sécuritaire avec des incursions armées, les répercussions et la traque des FDLR en RDC, iv) la condamnation à Bruxelles de Fabien Neretse pour génocide.

Le procès de Fabien Neretse, a été clôturé devant la cour d'assises de Bruxelles courant décembre 2019 où cet ancien haut cadre rwandais a été condamné à 25 ans de réclusion criminelle pour génocide. S'il s'agissait du 5^{ème} procès en Belgique, pour la première fois un accusé y encourait la condamnation pour crime de génocide.

RCN J&D a assuré le suivi et la couverture du procès de Fabien Neretse à la cour d'assises en assurant l'accueil de journalistes rwandais de Pax Press à Bruxelles et en mobilisant des moyens techniques et humains pour assurer la captation sonore de l'ensemble du procès. RCN J&D et ses partenaires ont

également continué à former les principaux acteurs à la prévention et la résolution des conflits tout en continuant à sillonner une grande partie du territoire rwandais afin d'organiser des sessions de dialogue avec les populations affectées sur les questions liées à la compétence universelle et le procès de Fabien Neretse, de sensibiliser les populations au droit et leur fournir de l'assistance juridique.

Nos projets

- ▶ *Strengthening Proximity Justice in Rwanda (SPJR)*;
- ▶ Justice & Mémoire (J&M);
- ▶ *Ubutabera Bwerege Umuturage (UBU)*.

Notre impact

Focus sur une activité emblématique de vulgarisation du droit : les caravanes juridiques



Dans le cadre du projet UBU, les populations ont été sensibilisées à travers **18 tours de caravanes juridiques dans six districts**, grâce à un théâtre mobile mettant en scène de réels spectacles construits autour du traitement des causes et des conséquences des VBG dans la société Rwandaise.

Cette approche *edutainment* s'est révélée être la plus effective pour sensibiliser les populations à la base. Elle permet d'habiliter les populations en matière d'accès aux droits.



« QUAND LES PERSONNES SE PRESENTENT POUR NOUS SOUMETTRE LEUR LITIGE, EN ACCORD AVEC NOTRE POLITIQUE, NOUS PRIVILEGIONS D'ABORD LA TENTATIVE DE MEDIATION ENTRE LES PARTIES ».

Ninette Umurerwa, Secrétaire Exécutive de Haguruka

- ▶ Le partenariat Haguruka & RCN J&D permet l'accès au droit et à la justice aux plus vulnérables ;
- ▶ L'approche d'aide juridique suivie par Haguruka avec le soutien de RCN J&D est une approche holistique qui va de l'écoute, la sécurisation et l'orientation jusqu'à l'assistance judiciaire ;
- ▶ L'aide juridique est essentielle pour les femmes victimes de violences basées sur le genre.

Mme Umuerwa, pouvez-vous nous parler du type de contentieux ou litiges pour lesquels l'aide juridique est sollicitée dans votre centre en ordre d'importance ? Quels sont les types de services qui sont fournis à la population par votre association Haguruka ?

« Quand j'essaie de me référer aux statistiques couvrant la période 2017-2019 les litiges fonciers sont les plus nombreux. Nous avons observé également plusieurs types de cas de violence basée sur le genre mais prenant principalement leurs sources dans les problèmes économiques. Nous avons aussi traité des cas de divorce, de recherche de paternité et de demande de pension alimentaire. Parmi ces cas Haguruka a pu représenter de nombreuses victimes devant les juridictions en 2017 (911 cas), en 2018 (1077 cas), en 2019 (2166 cas), grâce à l'appui de RCN J&D mais aussi d'autres partenaires. Nous gérons des centres régionaux fournissant pour l'essentiel de l'orientation juridique. Nous assurons également un grand travail de médiation : quand les personnes se présentent pour nous soumettre leur litige, en accord avec notre politique, nous privilégions systématiquement la tentative de médiation entre les parties. Ce n'est que lorsque nos juristes n'y parviennent pas qu'ils optent pour d'autres moyens de résolution de litiges. Il y a aussi des personnes qui viennent seulement pour solliciter de l'aide pour rédiger une conclusion afin de saisir les juridictions. Nos juristes présents dans les Centres s'occupent aussi du plaidoyer.

A partir des cas qui nécessitent une action des autorités administratives, nos juristes effectuent des descentes, rencontrent les autorités et plaident pour telle ou telle action en faveur de telle ou telle personne s'étant plainte de l'inaction des autorités administratives, du bureau d'investigation, de la police ou du parquet.

Nous mettons à disposition une ligne téléphonique gratuite dont le numéro a été largement communiqué et qui peut être appelé par toute personne ayant besoin d'une aide juridique. Nos juristes les accueillent régulièrement et leur fournissent l'aide juridique adaptée à leurs besoins. Je voudrais aussi mentionner le travail des parajuristes basés dans les Secteurs. Ils fournissent aussi l'aide juridique de base à la population qui les sollicite. Nous disposons en tout de 416 parajuristes et le projet UBU nous a permis renforcer notre capacité à travers le déploiement de 36 parajuristes additionnels dans les Secteurs couverts par le projet UBU.

Les juristes engagés dans le projet ont créé un groupe *WhatsApp* avec les parajuristes de Secteur à travers lequel ils échangent sur les cas traités, les juristes fournissant soutien et conseil en complément de la formation que les parajuristes ont reçu dans le cadre du projet. »

Focus sur la couverture des procès sur base de compétences universelle, le procès de Fabien Neretse pour crime de génocide

Le programme « **Justice et Mémoire** » vise à faciliter aux populations rwandaises la compréhension et la participation aux procès de génocide sur base de compétence universelle, et à favoriser l'intégration des apports de ces procès dans la mémoire de la justice du génocide dans le pays.

En 2019 le projet a suivi deux procès de génocide des Rwandais Tutsi jugés par les juridictions des Etats Tiers : le procès de Théodore Rukeratabaro en



appel devant la cour d'appel de Stockholm depuis septembre 2018, et celui de Fabien Neretse jugé par la cour d'assises de Bruxelles, de novembre à décembre 2019. Les deux hommes ont été reconnus coupables de génocide et condamnés respectivement à l'emprisonnement à perpétuité et à 25 ans de réclusion criminelle. C'est sur ces deux procès que le projet a basé ses interventions.

Avec ces deux procès, RCN J&D et ses partenaires ont pu mener des interventions dont certaines ont été focalisées sur les régions directement touchées par les crimes jugés, tandis que d'autres étaient



destinées à la population rwandaise dans son ensemble. Des ateliers ont été organisés avec les OSC et les médias pour les préparer à la sensibilisation des publics cible, des réunions d'informations avec les populations affectées, des dialogues avec les victimes, des missions de couverture médiatiques des procès en Suède, en Belgique et sur le terrain au Rwanda, la diffusion de l'information et un atelier avec les universitaires ainsi que le lancement d'un volet sensibilisation dans des écoles.



- ▶ **Les procès couverts en 2019 ont fait l'objet de 256 productions journalistiques** réalisées : 139 articles en lignes, 80 émissions radio, 4 talkshows, 8 émissions télévisions et 25 revues de presse.
- ▶ **5 notes d'information** ont été réalisées en 2019: une a porté sur les renvois des accusés devant les juridictions de jugement notamment en Belgique et en France et quatre notes ont porté sur les affaires jugées en 2019, à savoir l'affaire Théodore Rukeratabaro jugée par la cour d'appel de Stockholm et l'affaire Fabien Neretse jugée par la cour d'assises de Bruxelles.



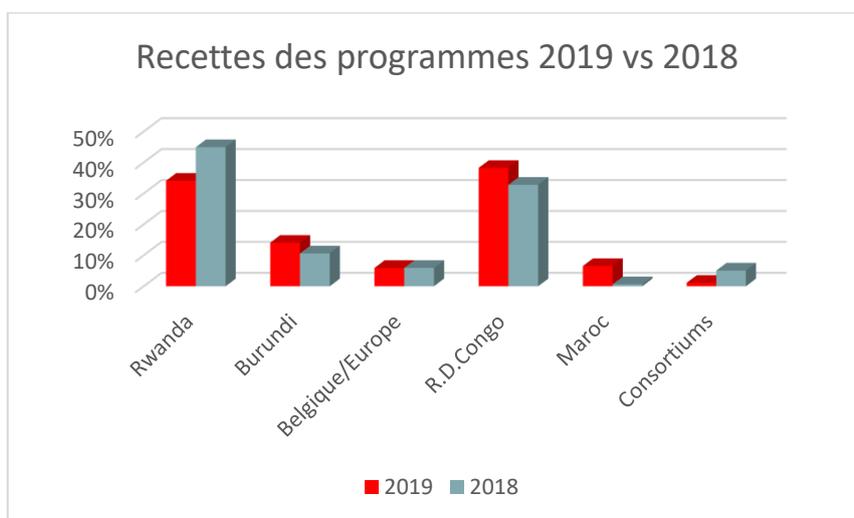
- ▶ **42 événements de partage, d'échange et de dialogue déclinés comme suit :**
 - 25 sessions de dialogue communautaire avec les populations des zones affectées par le génocide ;
 - 13 ateliers d'échange sur la préparation des procès pour crime de génocide sur base de compétence universelle et l'exécution des jugements ;
 - 2 sessions de dialogue sur la participation de la société civile dans le secteur de la justice.

4. Finances

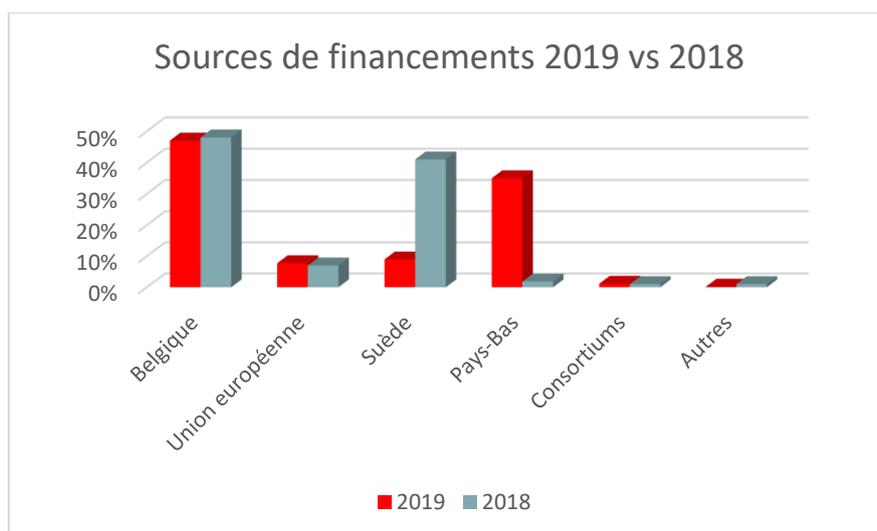


L'année 2019 a été positive du point de vue financier et s'est clôturée avec un bénéfice de 53.206€ qui est laissé en bénéfice à reporter en prévision des difficultés financières sur 2020.

Les comptes ont été contrôlés et certifiés par notre commissaire aux comptes Maillard, Dethier & CO SRL et sont disponibles sur le site de la BNB (www.bnb.be).



En 2018, le Rwanda était la mission RCN J&D générant le plus gros volume de recettes, suivie par la mission RDC. En 2019, cette situation s'est inversée, notamment grâce à la diversification des programmes et bailleurs de fonds en RDC.



Nos deux principales sources de financement sont la DGD et les Pays-Bas, ce qui constitue un enjeu pour l'organisation car la dépendance à seulement deux sources de financement est trop forte. Notre objectif stratégique prioritaire reste, comme les années précédentes, de diversifier l'origine et les sources de financement de l'organisation.

4.1 En 2019 : Recettes: €3.277.605 - Dépenses: €3.224.399

L'année 2019 marque une légère diminution des recettes par rapport à 2018, de 3,14%, notamment en raison de l'arrêt, au premier trimestre, des fonds octroyés par la Suède.

En parallèle, les dépenses ont, quant à elles, diminué de 4,57%, bien que nous ayons poursuivi notre réflexion, avec des consultants spécialisés, sur la réorganisation de notre structure afin de relever au mieux les défis à venir. Ce chantier, entamé en 2018, se poursuivra en 2020 et 2021, étant un long processus de changement que nous souhaitons pouvoir opérationnaliser notamment au travers du prochain programme quinquennal financé par la DGD.

L'année 2019 se clôture avec un bénéfice de 53.206 EUR et marque ainsi sa 6^e année consécutive de résultat positif. Nous restons dans une logique de gestion prudente de l'association, étant fort dépendants de nos bailleurs de fonds qui représentent la quasi intégralité des sources de nos revenus. La diversification de nos bailleurs de fonds ainsi que des sources de financement restent un challenge prioritaire pour les années à venir.

4.2 Le compte de résultat 2019

CHARGES	2018	2019	PRODUITS	2018	2019
Réalisation des programmes			Subsides programmes, dons et consortiums		
Rwanda	1.427.404 €	1.118.539 €	Rwanda	1.548.611 €	1.134.027 €
Burundi	311.317 €	406.274 €	Burundi	353.887 €	460.338 €
Belgique/Europe	192.335 €	171.997 €	Belgique/Europe	208.239 €	188.977 €
R.D.Congo	1.015.890 €	1.136.957 €	R.D.Congo	1.115.325 €	1.241.724 €
Maroc	125.547 €	199.430 €	Maroc	136.877 €	213.734 €
Missions exploratoires	3.784 €	2.478 €	Consortiums	4.132 €	36.500 €
			Dons	115 €	160 €
Services généraux (siège)	297.511 €	185.921 €	Autres produits d'exploitation	8.755 €	2.119 €
Charges financières	1.895 €	1.849 €	Produits financiers	399 €	
Charges exceptionnelles	3.342 €	955 €	Produits exceptionnels	7.583 €	26 €
TOTAL CHARGES	3.379.025 €	3.224.399 €	TOTAL PRODUITS	3.383.922 €	3.277.605 €
			Résultat de l'année	4.897 €	53.206 €

4.3 Le bilan 2019

ACTIF	2018	2019	PASSIF	2018	2019
Actifs immobilisés	35.872	80.665	Fonds social	351.277	450.082
Immobilisations incorporelles	975	1.672	Fonds associatif	20.047	20.047
Immobilisations corporelles	20.189	62.332	Fonds affectés	309.019	309.019
			Bénéfice ou perte reportée	4.897	58.103
Immobilisations financières	14.708	16.661	Subside en capital	17.313	62.912
Actifs circulants	2.676.168	2.084.968	Provisions	75.302	55.345
Créances à moins d'un an	177.540	170.349	Dettes	2.285.461	1.660.207
Placements de trésorerie			Dettes à un an au plus	93.515	142.920
Valeurs disponibles	2.476.021	1.885.977	Comptes de régularisation	2.191.946	1.517.286
Comptes de régularisation	22.607	28.642			
TOTAL ACTIF	2.712.041	2.165.633	TOTAL PASSIF	2.712.041	2.165.633

5. Remerciements aux donateurs, partenaires et réseaux

RCN Justice & Démocratie profite de l'occasion pour remercier tous les acteurs qui soutiennent ses activités et qui contribuent à aider les populations des pays où nous intervenons;



- ▶ A toutes les autorités des pays où nous sommes engagés, aux autorités belges et européennes;
- ▶ A l'ensemble de nos partenaires et bailleurs de fonds;
- ▶ A l'ensemble de notre personnel, aux volontaires et stagiaires;
- ▶ A tous les membres de nos réseaux
- ▶ Ainsi qu'à tous nos donateurs et lecteurs.

Merci !

Votre soutien ici nous aide à faire la différence là-bas

Nous soutenir ?

En Belgique, si vous faites un don d'au moins 40 euros à notre organisation, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt de 45% du montant versé (donc au moins 18 euro), via votre déclaration fiscale.**

COMPTE BANCAIRE :

IBAN : BE59 7320 3872 9626

BIC : CREGBEBB

(AVEC LA MENTION « **DON** »)

6. Qui sommes-nous ?



6.1 Membres du Conseil d'Administration

- ▶ **Président** : Eric Gillet
- ▶ **Secrétaire** : François-Xavier Nsanzuwera
- ▶ **Trésorier** : Pieter Stevens
- ▶ **Administrateur** : Pierre Vincke
- ▶ **Administrateur** : Ladislav de Coster
- ▶ **Administrateur** : Serge Bailly
- ▶ **Administrateur** : Véronique Lefevre

6.2 À Bruxelles

Direction : Martien Schotsmans

Coordination générale : Anne-Sophie Oger

Equipe Programmes

- ▶ Responsables Programmes RDC : Anne-Sophie Oger et Maud Le Chatelier
- ▶ Responsable Programmes Burundi-Rwanda : Malik Ayari
- ▶ Responsables Programmes Maroc: Loïse Mercier et Maud Le Chatelier
- ▶ Chargée Pédagogique Programmes Europe (francophone) : Noémie Grégoire
- ▶ Chargé.es Pédagogique Programmes Europe (néerlandophone): Yann Lelangue et Wasja Rijs

Equipe Administration-Finances-Logistique

- ▶ Responsable Finances : Stephanie Patrois
- ▶ Responsable RRHAL : Patricia Kela
- ▶ Assistant Administration & Logistique : Serge Mapengo
- ▶ Chargé Finances : Iouri Marchand

Stagiaires & Bénévoles

- ▶ Bénévole comptabilité : Anne Reding
- ▶ Stagiaires programmes : Justine Bolssens et Henry Léonet
- ▶ Stagiaire administration et logistique : Serge Mapengo
- ▶ Stagiaire communication : Léon Mokeni

6.3 Sur le terrain

République Démocratique du Congo

- ▶ Chef de mission : Joel Phalip
- ▶ Coordonnateurs AFL : Fabrice Niyongabo et Abdoukader Elmi Elabe
- ▶ Coordonnatrice de projets : Charlotte Binet
- ▶ Coordonnateur de projets : Alexis Nkengurutse
- ▶ Responsable Financier : Axel Ilya
- ▶ Assistant Administration, RH et Logistique : Christian Masungi

- ▶ Assistants Projet : Hervé Nselele, Mia Tshimanga et Guelor Manzita
- ▶ Chauffeur : José Lelo
- ▶ Secrétaire caissière: Nadège Ucanda et Julia Tshiya
- ▶ Responsable Projets Goma : Emmanuel Chibike
- ▶ Assistant Projets Goma : Adonis Lutumbu
- ▶ Chef d'Antenne Lubumbashi : Innocent Dunia
- ▶ Chargés AFL Lubumbashi: Christelle Umba et Arcel Kitobo

Rwanda

- ▶ Chef de mission : Hugo Jombwe
- ▶ Assistante de direction et Editrice : Epiphanie Kamayirese
- ▶ Responsable Sensibilisations communautaires : Jean Pierre Hitababyaye
- ▶ Coordinateur Monitoring Evaluation & Capitalisation : Jerome Ishema
- ▶ Responsable Renforcement des capacités des OSC : Emmanuel Kabalisa
- ▶ Spécialiste Formation/Coaching : Feston Kiruhura
- ▶ Secrétaire/Programme : Agnes Mujawamariya
- ▶ Spécialiste Campagne Communautaire : Pelagie Mukandinda
- ▶ Spécialiste Formation/Coaching : Seraphine Murerwa
- ▶ Responsable Relations des institutions locales& de la Société Civile : Nt.Obedy Mutebutsi
- ▶ Spécialiste Formation/Coaching : Cassilde Ndayambaje
- ▶ Responsable Formation/Coaching : Angele Nirere
- ▶ Spécialiste Formation/Coaching : Adolphe Nsabayumva
- ▶ Coordonnateur du projet Justice & Mémoire : Juvens Ntampuhwe
- ▶ Responsable Relations Extérieures : Jean Crysostome Rubagumya
- ▶ Spécialiste Formation/Coaching : Jeanne Uwizeyimana
- ▶ Coordinatrice AFL : Ange-Victoire Muhimpundu
- ▶ Responsable Administration & Ressources Humaines : Berthilde Mujawayezu
- ▶ Assistant Finances : Jean Maurice Thierry Mwizerwa
- ▶ Responsable Comptabilité & Finances : Donata Murebwayire
- ▶ Responsable de la Logistique : Onesphore Mureganshuro
- ▶ Assistant Logisticien : Jean Marie Vianney Rusatira
- ▶ Chauffeurs- Supports logistique : Antoine Kanani, Haruna Masumbuko, Boniface Ntaganira, Polycarpe Nzabonimpa, J. Claude Rutarama et Ernest Gaga
- ▶ Mécanicien- Chauffeur : Emmanuel Nzamurambaho
- ▶ Veilleur : Godan Kanamugire, Felicien Munyantore et Benjamin Nsabimana
- ▶ Ménagère : Clotilde Nyiransengimana
- ▶ Ménagère : M. Therese Mukankusi
- ▶ Veilleur/Jardinier : Dan Niyonshuti

Burundi

- ▶ Coordinateur de Projet et CdM a.i : Armand Ndayizeye
- ▶ Coordonnateur AFL : Guide-Michel Bangura
- ▶ Chargé des finances et administration : Isaïe Ndayikengurukiye
- ▶ Chargé d'action sensibilisation : Cyprien Siyomvo
- ▶ Logisticien -Chauffeur: Jean Marie Gahuragiza
- ▶ Chauffeur-Mécanicien : Jean Bosco Ndiokubwayo
- ▶ Agent d'entretien : Salvator Hakizuburundi

7. Nos coordonnées

7.1 Siège

Boulevard Adolphe Max 13-17, 2ème étage

1000 Bruxelles, Belgique

 (00 32) 234 702 70

 info@rcn-ong.be

 www.rcn-ong.be

 <https://www.facebook.com/132692217781>

 <https://www.linkedin.com/company/rcn-justice-&-démocratie>

7.2 RDC

Immeuble FINCA, Avenue Colonel Ebeya

Gombe, Kinshasa, R.D. Congo

 (00 243) 99 86 39 616

 Chef de mission : joel.phalip@rcn-rdc.org

7.3 Rwanda

48, KG 599 Street, Remera-Kigali

BP 5280, Kigali, Rwanda

 (00 250) 252 58 04 95

 secdir@rcn.rw

 [@rcnrwanda](https://twitter.com/rcnrwanda)